COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION du PAYS de LAON

COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/04/2022 à 15h00
Réference de l'AR : 002-200043495-20220324-DEB202203_05-DE

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 24 mars 2022

Délibération n°5

Date de convocation : le 16/03/2022 Date d'affichage : le - 8 AVR. 2022

qui s'est tenu à 18h00 dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.

Présents : Eric DELHAYE – Fabrice FERON – Olivier JOSSEAUX - Yves BRUN - Benoit BUVRY - Franck DEMAZURE - Yves ROBIN

Absents excusés donnant pouvoir : Sylvie LETOT-DURANDE à E.DELHAYE

Absents excusés : Maxime KELLER - Mathieu FRAISE

Objet : ZAC LES MINIMES – SERVITUDE DE PASSAGE AVEC GAZ RESEAU DISTRIBUTION DE FRANCE

Rapporteur : Olivier JOSSEAUX

Exposé :

Suite à l'installation d'une usine de méthanisation sur la ZAC LES MINIMES, GRDF a dû faire des travaux pour installer une canalisation pour la récupération du gaz produit, et traverser des parcelles appartenant à notre collectivité (cf plans joints).

Il s'agit des parcelles cadastrées ZM 521 et ZM 525 (cf plan joint).

Deux conventions de servitude ont été signées sous seings privés, qu'il convient de régulariser par acte authentique.

Délibération

Le Bureau Communautaire,

Après en avoir délibéré, décide:

1. D'APPROUVER la création de deux servitudes de passage de gaz sur les parcelles cadastrées ZM 521 et ZM 525, sur la ZAC Les Minimes à ATHIES-SOUS-LAON,
2. D'AUTORISER le Président à signer tous les documents nécessaires pour cette création de servitudes.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa publication et de sa notification

60, rue de Chambry - 02000 AULNOIS-SOUS-LAON - **Tél : 03 23 22 31 00 - Fax : 03 23 22 31 04**
Email : contact@ca-paysdelaon.fr - Site internet : www.ca-paysdelaon.fr
N° SIRET : 200 043 495 000 15 - Code APE : 8411Z

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE PRESIDENT
A COMPTER DU - 8 AVR. 2022

Le Président

Eric DELHAYE

Le Président

Eric DELHAYE

Nombre de conseillers titulaires	: 10
Nombre de conseillers présents	: 07
Nombre de votes exprimés	: 08
Votes favorables	: 08
Votes défavorables	: 00
Abstentions	: 00

Communauté d'Agglomération du Pays de Laon

Fait le: 06/01/2021

Echelle: 1/1400

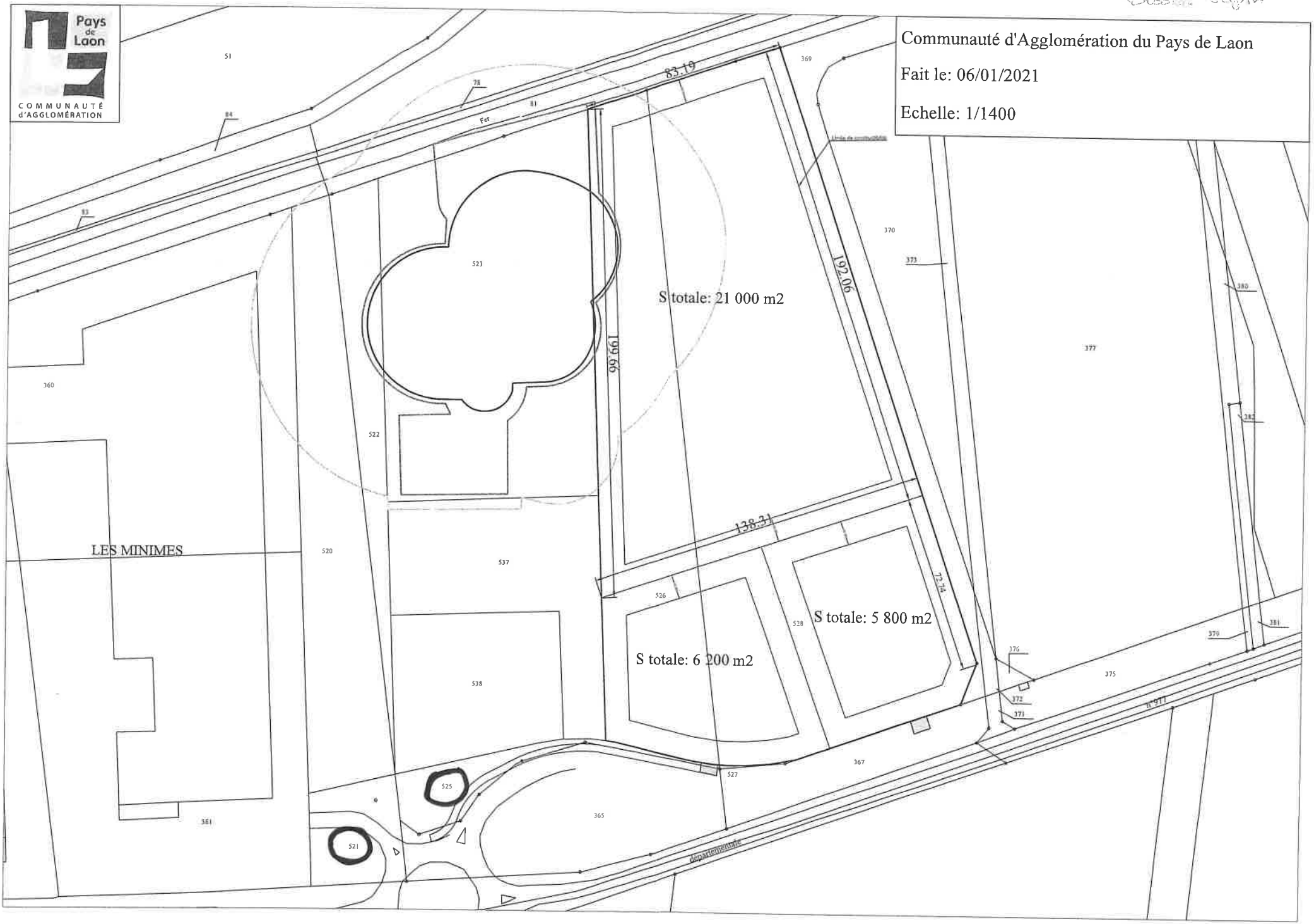

GAZ RÉSEAU
DISTRIBUTION FRANCE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
AISNE

Commune :
ATHIES SOUS LAON

Section : ZI
Feuille : 000 ZI 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 27/03/2020
(Réseau Sanstre de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
LAON
Cité Administrative Rue Marcel Bleuet
02016
02016 LAON Cedex
tél. 03.23.26.28.60. - fax
cdif.laon@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

ANNEXE 1

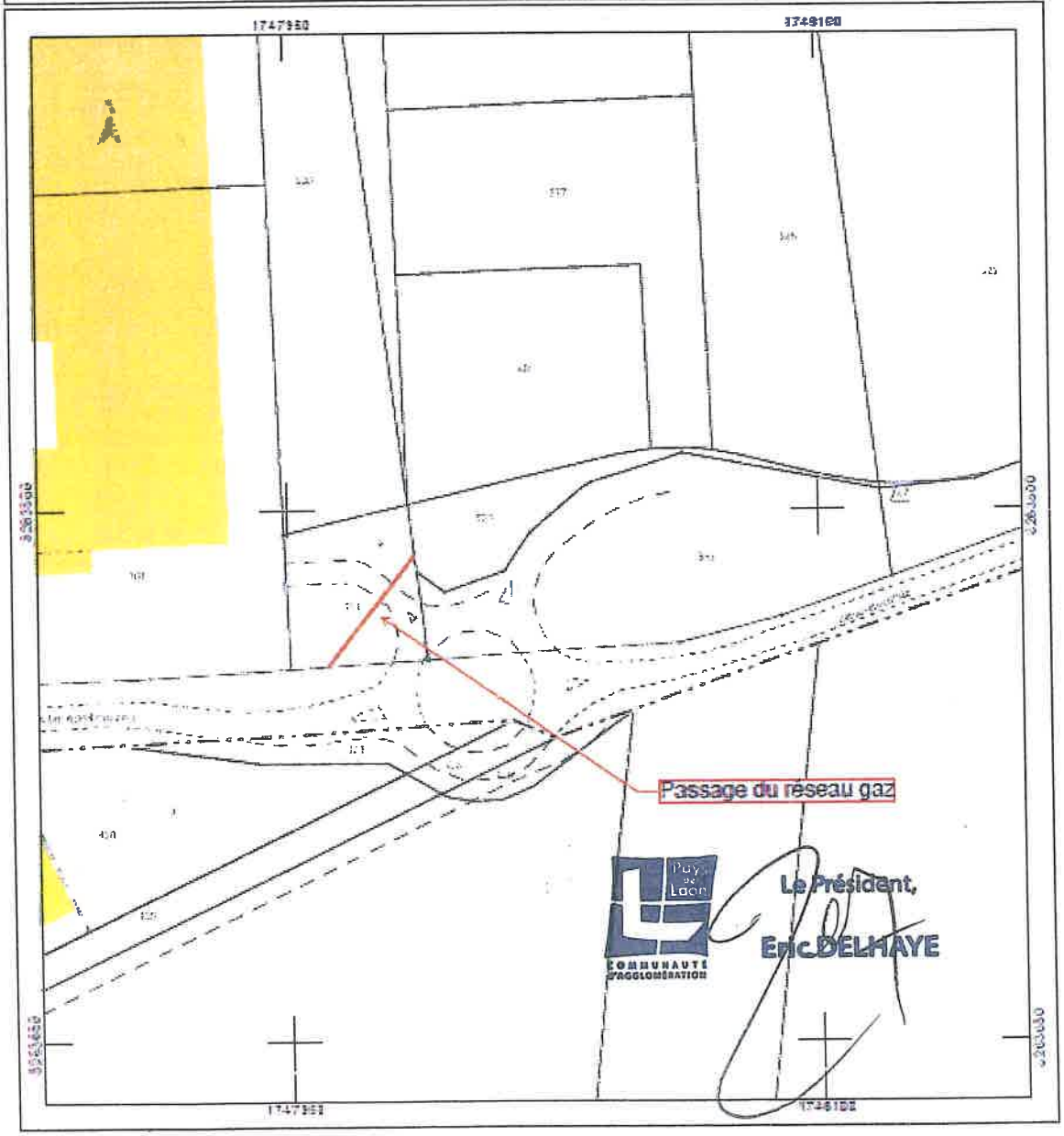

ution de servitude de passage de canalisations
903049 – Athies sous Laon

GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Département :
AISNE

Commune :
ATHIES SOUS LAON

Section : ZH
Feuille : 000 ZH 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 21/02/2020
(Fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©IGN / Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts fonciers suivant :
LAON
Cité Administrative Rue Marcel Sembat
02015
02015 LAON Cedex
tél. 03 23 26 28 60 - fax
cdif.laon@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
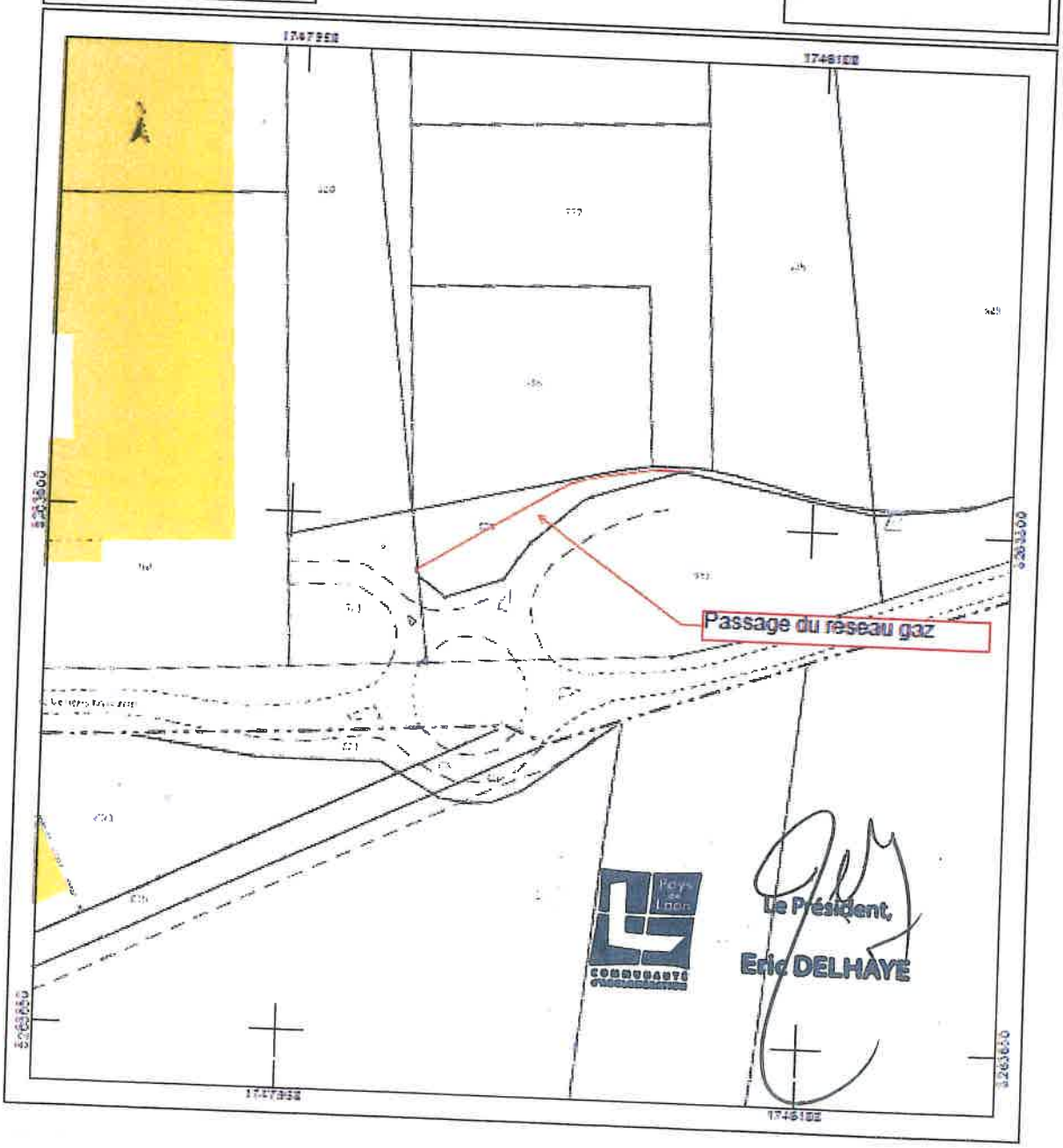
ANNEXE 1